

WWW.PDCVR.CH
{lien}
N°51 SEPTEMBRE 2011

Élections fédérales
Les enjeux du 23 octobre

Grand Conseil
La juste mesure du PDC



**ÉCONOMIE,
QUEL AVENIR ?**

LES DÉFIS DES PME VALAISANNES

LE REGARD DE QUATRE EXPERTS. Le surendettement de pays européen mais également celui des USA et du Japon, la baisse dramatique de l'Euro et du dollar, les émeutes en Angleterre... Est-ce que nous avons atteint le point de non retour? Est-ce que notre pays pourra encore et toujours résister? Et notre canton dans tout ça?

Face à la cherté du franc - que faire?

Bernard Bruttin

Président de la Chambre Valaisanne de Commerce et de l'Industrie
Président PDC de la commune de Mont-Noble

La monnaie suisse s'est fortement appréciée par rapport à l'euro, au dollar américain et à la livre britannique. Ce phénomène pénalisant pour les entreprises valaisannes à vocation exportatrices respectivement pour l'économie suisse perdura des années encore étant donné le niveau élevé de l'endettement public dans de nombreux pays. Nos PME devront trouver des solutions flexibles avec les partenaires sociaux pour augmenter la productivité et abaisser les coûts. Le monde politique doit prendre des mesures visant à rendre la place économique suisse plus attrayante: les allègements fiscaux, la diminution de la bureaucratie, la répercussion rigoureuse de la baisse des prix des importations. Ainsi les inconvénients liés à la robustesse du franc pourront être en partie compensés et sauvegarder les emplois en Valais.



Est-ce que le tissu social valaisan est suffisamment solide et la responsabilité individuelle encore vivace pour que patrons et ouvriers fassent front commun?

Raphy Coutaz

Président du Bureau des Métiers
Ancien Président du PDCVr

Le bureau des métiers gère les caisses sociales de plus de 12 000 travailleurs. Les patrons ont pour mission de leur trouver du travail et de bien les rémunérer. Les syndicats ont pour tâche de défendre le travailleur lorsqu'un employeur profite de celui-ci. Nous avons la chance en Valais que de nombreuses professions possèdent des conventions collectives de travail (CCT) dont le pouvoir de décision reste cantonal. Ceci permet des négociations salariales avec les syndicats sans trop de vagues. Pour le futur, les patrons veilleront à être compétitifs en jugulant toutes augmentations disproportionnées, notamment en évitant des augmentations salariales «arrosiers». En finalité, chaque patron sait que sa seule et vraie richesse, c'est son personnel.





Trop de bureaucratie tue l'entreprise! Quelles mesures prendre afin d'éviter que le patron passe une (trop) grande partie de son temps à remplir de la paperasserie ?

Jean-René Fournier

Président de l'Union valaisanne des Arts et Métiers
Conseiller aux États PDC

L'explosion des actes législatifs - plus de 4000 sont recensés dans le recueil systématique du droit fédéral - et le légendaire perfectionnisme helvétique sont à l'origine de cette dérive bureaucratique. Une étude consacrée à la mesure des coûts de la réglementation réalisée par KPMG mandaté par l'USAM et portant sur les domaines du droit du travail, des assurances sociales et de l'hygiène des denrées alimentaires débouche des coûts exorbitants de 4 milliards de francs par an. Réduire les charges administratives infligées aux entreprises, telle doit être LA priorité de la Confédération surtout parce que ces charges corsètent l'activité des entreprises et brident leur compétitivité. Cela passe par une mesure précise des coûts de la réglementation. Une fois identifiées, les charges des réglementations trop coûteuses doivent être supprimées ou réduites. C'est ce que demande mon postulat accepté par le Conseil fédéral.

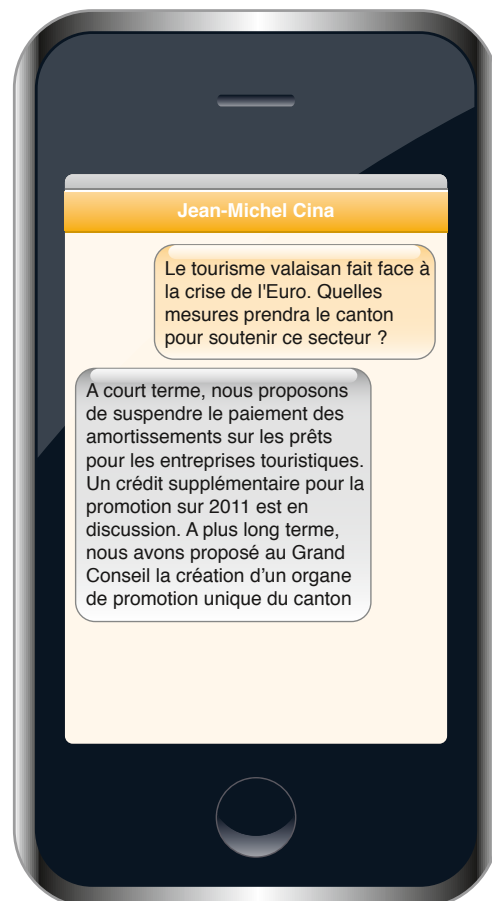


La croissance économique se tasse et la construction s'envole. Cette évolution génère-t-elle de la richesse pour notre pays ou est-ce pure spéculation ?

Serge Métrailler

Directeur de l'Association valaisanne des entrepreneurs
Député Grand Conseil PDCC

Cette évolution positive répond à de réels besoins. En effet, la mobilité des entreprises et des travailleurs s'inscrit comme un élément essentiel de notre époque. Il est donc impératif d'adapter nos infrastructures afin de garantir la sécurité des usagers. Par ailleurs, nos agglomérations souffrent d'une pénurie de logements. Construire est donc une nécessité indubitable. La pierre -avec des rendements modestes mais garantis - stimule les investisseurs. Enfin, les citoyens préfèrent assurer leur futur en misant sur l'immobilier plutôt que sur les vertus hypothétiques des marchés financiers ou institutions d'assurance. Les taux hypothécaires favorables confortent leur analyse. En conclusion, pour tous les acteurs du pays, de l'investisseur à l'entrepreneur en passant par le travailleur, cette croissance des marchés de construction est bel et bien synonyme de richesse.



ET LA POLITIQUE FAMILIALE DANS TOUT ÇA ? Comment concilier les intérêts de la famille avec ceux de l'économie? Pour qu'une entreprise soit forte, elle doit être compétitive. Pour que la famille soit forte, elle doit obtenir des moyens, financés en finalité par l'économie. Exercice difficile mais souhaitable. Pour ce faire, un changement de mentalité doit intervenir afin de ne plus considérer le superflu comme de l'indispensable et permettre aux deux entités de se recentrer sur les vraies valeurs.

Echange SMS entre Antoine Sarlandie, directeur de l'entreprise Eden et membre du comité directeur du PDCVr et Jean-Michel Cina, chef du département de l'économie

PDCVr

info@pdcvr.ch



LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE

Nos PME, moteurs de notre économie... leurs patrons, moteurs de leur entreprise. Mais au fond, que signifie « être patron d'une PME valaisanne » ?

Le rôle du patron ne consiste pas seulement à piloter l'embarcation, parfois par beau temps, parfois par temps orageux ou tempétueux. Il doit exercer une multitude d'activités qui exigent un savoir-faire exemplaire. Il est peu probable que ce savoir-faire s'acquiert dans les premières années de son activité professionnelle. Malgré des études ou une formation professionnelle très poussée, le patron se trouve rapidement confronté à toute une série de problèmes (délais, bienfaisance du travail, manque ou surcroît de travail) auxquels il doit faire face sans y être forcément préparé. Souvent, il doit faire appel à un solide « bon sens » pour rechercher, avec son entourage professionnel, les bonnes solutions aux problèmes du moment.

La bienfaisance du travail restera sans doute un des soucis principaux de l'entrepreneur. Les clients exigent, à juste titre, un travail irréprochable de la part de nos entreprises. Le travail bien fait dépend essentiellement de la qualification de notre personnel. Là encore, le patron est tributaire des gens qu'il a choisis pour travailler avec lui dans l'entreprise. Un effort considérable de formation doit être consenti, à tous les niveaux, pour assurer la formation des jeunes générations, sous peine de manquer rapidement de main d'œuvre qualifiée. L'ouverture des frontières nous permettra peut-

être d'acquérir à l'étranger les compétences qui manquent chez nous. Je constate cependant que nos filières de formation sont très performantes et fournissent à nos jeunes, qui veulent travailler, des possibilités d'accomplissement professionnel dans notre canton.

Actuellement avec la pression sur les marges, la PME valaisanne, qui a pourtant un carnet de commande parfois bien fourni, peut éprouver des difficultés à consolider ses fonds propres, garants de sa capacité d'investissement dans des outils de travail performants pour l'avenir. De nombreux patrons de PME doivent encore aujourd'hui financer le développement de leur entreprise avec des fonds privés non issus de la productivité de l'entreprise.

Avec toutes ces difficultés, comment encourager les nouvelles générations à prendre des risques d'entrepreneur ? J'aimerais simplement dire à nos jeunes que le métier de patron de PME est sans doute le plus beau métier du monde. On peut y faire preuve de créativité, d'originalité dans la recherche des solutions, d'enthousiasme dans la défense des intérêts de son entreprise. Alors... courage... lancez-vous si vous en avez l'opportunité ! {}

Club économique Valais demain

Pascal Rey

secrétaire

pascal.rey@mobi.ch

LE PDC, LA JUSTE MESURE

SESSION DE SEPTEMBRE DU GRAND CONSEIL

La session de septembre du Grand Conseil a été celle de tous les dangers... évités. S'il y a bien eu quelques tentatives d'opposition, les débats, sous la direction déterminée de Jean-Albert Ferrez, ont été fructueux.

La loi concernant la deuxième étape de la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le canton et les communes poursuivait deux buts essentiels, désenchevêtrer les missions entre les partenaires et rechercher en permanence l'équilibre et la juste mesure (voir article de Michel Rothen sous www.pdcvr.ch).

La loi régissant les Institutions étatiques de prévoyance a été acceptée par 88 voix contre 10 et 16 abstentions. Le Parlement a accordé les moyens à l'Etat pour que le passage au système de primauté des cotisations se fasse sans sacrifier la nouvelle génération de cotisants, en tenant compte de l'atteinte d'un taux de couverture proche de 80% à la fin de l'année. Le Parlement a également décidé de limiter le montant de capitalisation. Cette approche permet d'éviter des décisions influencées par une volatilité extrême des marchés financiers sur du court terme. En effet, étant donné l'influence de l'actualité mondiale sur les indices boursiers, il suffit d'un crash quelque part dans le monde pour faire baisser d'une manière drastique les rendements et augmenter la participation de l'Etat.

Les trois lois régissant le personnel enseignant ont toutes été acceptées. Les députés n'ont pas été convaincus par les propositions de rattrapage du département, ni par la façon de sortir, comme par magie, deux millions du chapeau de l'Etat pour assurer la hausse salariale du personnel du secondaire I. Mais la proposition n'est pas enterrée. Elle sera discutée après la mise en œuvre de la loi sur le Cycle d'Orientation.

Les soins de longue durée... une longue discussion

Est-ce le climat émotionnel ambiant? Toujours est-il que certains ne voient dans la loi sur les soins de longue durée que la participation aux frais prévue pour les patients résidant en EMS et bénéficiant d'une fortune suffisante (Fr 2500.- max/an pour plus de Fr 100 000.-) Cette loi soutient le maintien à domicile des personnes âgées qui ne seront pas dans l'obligation de participer au financement des soins qui leur seront prodigués. Menace ou populisme de la part due PS du Haut-Valais? Toujours est-il que la menace du référendum est brandie... une de plus contre le bon sens.

PDCVr

info@pdcvr.ch



DES ENJEUX ESSENTIELS



Michel Rothen

Président du parti

michel_rothen@bluewin.ch

Le 23 octobre, le peuple valaisan élira ses représentants aux Chambres fédérales. Il votera aussi la Loi cantonale sur les Etablissements et Institutions Sanitaires (LEIS) adoptée par le Parlement le 17 mars 2011.

1

CONSEIL AUX ETATS

Il est essentiel que Jean-René Fournier et René Imoberdorf, soient légitimés à poursuivre leur engagement, grâce à votre soutien massif. Les deux sénateurs sortants sont des politiciens authentiques soutenant à la fois le canton (redevances hydrauliques, péréquation financières, économie laitière en région de montagne...) et notre pays (lutte contre le chômage, soutien aux familles, réserve en faveur de l'agriculture...).

2

CONSEIL NATIONAL

Le PDC, avec ses 16% de l'électorat, remporte plus de 80% de toutes les votations, la preuve que l'engagement démocrate chrétien est en adéquation avec le peuple suisse. Le pragmatisme est de mise dans notre pays, au-dessus des luttes gauche/droite que connaissent nos voisins européens. Pour que cela continue, il est important que la délégation démocrate chrétienne valaisanne soit reconduite dans son intégralité.

3

OUI À LA LEIS

La LEIS a été adoptée par le Parlement valaisan à une large majorité (75%) le 17 mars 2011. Suite à l'aboutissement d'un référendum, elle est soumise à une votation populaire.

La LEIS est indispensable au bon fonctionnement des hôpitaux valaisans. Notre conseiller d'Etat Maurice Tornay a réussi à régler leur financement et à réguler la concurrence entre les hôpitaux publics et privés en les mettant sur un pied d'égalité. Grâce à cette loi, tous les patients valaisans sont assurés d'avoir un accès à des soins hospitaliers de qualité et de proximité.

Comment serait la Suisse sans le PDC? Comment fonctionneraient les Chambres fédérales avec un PDC affaibli? Le Centre serait dans l'impossibilité d'obtenir des majorités, cela entraînerait une polarisation de la politique fédérale avec pour conséquence un blocage de la démocratie directe. Le PDC est le seul parti qui défend une économie libérale avec un filet social fort. Donner une voix au PDC, c'est soutenir le parti du fédéralisme, de la classe moyenne, des familles, des PME.

2 SCRUTINS, 2 SYSTÈMES DE VOTE

ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL

Élection au système proportionnel

Vous élevez d'abord un parti (listes 8 ou 1), puis des personnes. Le nombre de suffrages du parti donne droit à un certain nombre d'élus (actuellement 4 PDC/7). L'apparementement des listes PDCVr (8) JDCVr (1) CVPO (3) JCVPO (19) CSPO (15) JCSPO (23) permet de cumuler les suffrages, très utile pour la répartition finale...

A retenir

- pas plus de 7 noms sur la liste
- le numéro de la liste (8 PDCVr ou 1 JDCVr)
- un-e candidat-e ne peut être cumulé-e qu'une seule fois
- enveloppe et papier officiels
- signature du formulaire retour du vote par correspondance
- 1 seul bulletin par enveloppe

Le vote utile

- Vous glissez la liste telle quelle dans l'urne, sans modification.
- Vous pouvez cumuler 1 fois le nom d'un candidat de la liste ou ajouter un nom de la liste des JDCVr
- 7 suffrages pour le PDC

ÉLECTION AU CONSEIL DES ÉTATS

Élection au système majoritaire

Vous élevez une personne. Le candidat qui obtient plus de 50% des voix peut être élu au premier tour. Le 2^e tour est prévu le 6 novembre

A retenir

- pas de cumul
- vous votez pour des personnes (des PDC)
- 2 noms uniquement, ceux du PDC
- enveloppe et papier officiels
- signature du formulaire retour du vote par correspondance
- 1 seul bulletin par enveloppe

Le vote utile

- Vous glissez la liste telle quelle dans l'urne, sans modification.
- 1 suffrage par candidat

www.je-veux-voter.ch

Vous avez un doute ? Permanence téléphonique :
027 322 15 37 (heures d'ouverture, secrétariat PDCVr)

Canton du Valais - Kanton Wallis
Election du Conseil National 2011
Wahl des Nationalrates 2011

LISTE No:
LISTE Nr: PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN DU VALAIS ROMAND
(PDCVR)

8

No./Nr	Nom et prénom / Name und Vorname
08.1	MOULIN Malvine Gestionnaire en tourisme, Vollèges
08.2	DARBELLAY Christophe Conseiller national, président du PDC Suisse, Martigny-Croix
08.3	ROUX Paul-André Conseiller national, Grimisuat
08.4	BUTTET Yannick Licencié en sciences politiques, Muraz (Collombey)
08.5	DELETROZ Sébastien Economiste, Botyre (Ayent)
08.6	SALAMIN Jean-Paul Avocat-notaire, Sierre

Listes apparentées/ Listenverbindungen:
Listes sous-apparentées/ Unterlistenverbindungen:

CANTON DU VALAIS - KANTON WALLIS
ELECTION AU CONSEIL DES ETATS 2011
STÄNDERATSWAHLEN 2011

Jean-René FOURNIER
Conseiller aux Etats, Sion
Ständerat, Sitten

René IMOBERDORF
Conseiller aux Etats, Viège
Ständerat, Visp

**POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS
DES PATIENTS VALAISANS:**

OUI à la loi cantonale du 17 mars 2011 sur les établissements et institutions sanitaires!



Quand la Foire va, tout va

PDCVr
Rue de Conthey 10
cp 2299
1950 Sion
T 027 322 15 37
F 027 323 13 29
E-mail pdcvr@bluewin.ch
www.pdcvr.ch
ccp 19-1801-3
Le secrétariat est ouvert
le mardi et jeudi
(8h-12h / 13h30-17h)
et mercredi matin
(8h30-11h30)

Carte blanche à...

LA FOIRE DU VALAIS, 1^{ER} RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

Du 30 septembre au 9 octobre prochain aura lieu un des événements phares de notre canton et plus particulièrement de la région de Martigny : la 52^e foire du Valais. Quelques chiffres importants : plus de 195 000 visiteurs en 2010, 400 exposants sur 38 000 m², 45 entreprises locales et régionales impliquées lors du montage et du démontage, 60 employés temporaires, un budget global de CHF 3 000 000.-. La foire du Valais est incontestablement le premier rendez-vous économique Valaisan. L'offre et la diversité présentées sur les différents stands suscitent l'intérêt de visiteurs de milieux différents. L'économie locale en profite directement ou indirectement car quand la foire ferme le soir... d'autres s'ouvrent ! Martigny aime cette vie dynamique qu'elle soit économique ou sociale. L'une ne va pas sans l'autre. Et que dire de la culture ? L'EVENT annuel apporte richesses culturelles et découvertes pour le plaisir de toutes et de tous. Rappelez-vous la fabuleuse découverte de l'époque de l'Armée Eternelle de Chine, l'extraordinaire trésor de Toutankhamon avec l'Égypte et cette année « les indiens d'Amérique - mythes et légendes de l'Ouest ». WANTED aux élus et futurs élus, la semaine sera rude. Profitez- en, c'est un rendez-vous incontournable. Certains l'ont bien compris... d'autres le comprendront. {}

Benoît Bender

Vice-président de Martigny

benoit.bender@fidbender.ch